

## **PRO SPERE**

Fédération professionnelle regroupant les organisations suivantes :

ARRF (Association des réalisateurs et réalisatrices de films) –

- ASA (Association des scénaristes de l'audiovisuel) –

ACSR (Association de la création sonore et radiophonique) –

SABAM - SACD - SCAM (Sociétés d'auteurs) – UNION DES ARTISTES (Union des Comédiens) – ASCO (Association des comédiens).

rue du Prince Royal 87 - 1050 Bruxelles

Téléphone : 02/551.03.59 - Fax : 02/551.03.25 E mail [prospere@sacd.be](mailto:prospere@sacd.be)

Administration générale de la Culture et de  
l'Informatique  
Monsieur Henry Ingberg  
Boulevard Léopold II, 44  
1080 Bruxelles

Le 2 décembre 2004

Concerne : Comité de concertation – représentation de l'ASCO

Monsieur le Secrétaire Général,

Nous nous permettons de nous adresser à vous dans le dossier émarginé.

En l'état l'ASCO siège au comité de concertation en seule qualité d'observateur.

Au vu de la représentativité de cette association, ainsi qu'au vu de l'impact des travaux du comité de concertation sur le quotidien des comédiens, nous estimerions légitime que l'ASCO puisse désormais bénéficier d'une voix délibérative, au même titre que les autres créateurs.

Le renouvellement des mandats au sein du comité de concertation ne constitue-t-il pas le moment le plus adéquat pour procéder à cette modification ?

En l'attente, je vous prie de croire, cher Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée

Serge Birenbaum